

Comité de sélection

La sélection des mémoires sera confiée à un jury formé exclusivement pour cette occasion. Celui-ci tiendra notamment compte de la qualité des analyses présentées, du caractère innovateur des solutions proposées et de la qualité générale du texte. Il sera composé de :

- Le premier délégué du Canada-Québec au conseil de l'AIPCR;
- Le président du Comité AIPCR-Québec;
- Le directeur technique de l'AQTR;
- Le coordonnateur technique de l'AIPCR-Québec;
- Un représentant du ministère des Transports du Québec;
- Un représentant du secteur privé;
- Deux représentants du milieu académique.

Date limite et expédition

- Les dossiers de candidature devront parvenir avant le 12 février 2010, à l'adresse courriel info@aqtr.qc.ca, avec pour objet « Concours de mémoire de l'AIPCR-Québec »;
- Le fichier sera nommé en fonction de la première lettre du prénom, suivi du nom.
Exemple : Caroline Tremblay = ctremblay.

Renseignements

Association québécoise du transport et des routes
514 523-6444 poste 300
www.aqtr.qc.ca

L'Association québécoise du transport et des routes (AQTR) a pour mission de mobiliser la communauté des transports afin de favoriser l'échange des connaissances et la formation dans le domaine.

L'AIPCR-Québec est une direction technique de l'AQTR. L'AIPCR (Association mondiale de la Route) vise à être la première source du monde pour l'échange des connaissances sur la route, le transport routier et leurs pratiques dans le contexte d'un transport durable et intégré.

CONCOURS DE MÉMOIRE de l'AIPCR-Québec 10^e édition

Création innovation vision

Susciter l'intérêt des jeunes professionnels, diplômés et étudiants, dans la recherche de nouvelles façons d'augmenter l'efficacité et la compétitivité du réseau de transport du Québec.

Date limite : 12 février 2010

Objectif

L'objectif du concours est de susciter l'intérêt des jeunes professionnels, diplômés et étudiants, pour la recherche de nouvelles façons d'augmenter l'efficacité et la compétitivité du réseau de transport du Québec. Les nouvelles idées issues des travaux individuels ou d'équipes encourageront les différents intervenants en transport, et dans les domaines connexes, à adopter des solutions novatrices.

Contexte

Notre industrie est en mouvement. De nouveaux projets, de nouvelles idées, de nombreux chantiers, une mobilisation des ressources sans précédent. Une effervescence palpable à tous les niveaux. Cette période d'effervescence, dans laquelle est plongé le monde des transports, est souvent comparée à celle des années 60, période fébrile où le Québec fit son entrée dans le monde moderne, en se dotant d'importantes infrastructures de transports routier et collectif.

Conditions d'admissibilité

- Les participants (professionnels, diplômés ou étudiants) devront avoir entre 18 et 35 ans en date du 1^{er} janvier 2010. Ils pourront s'inscrire à titre individuel, ou par équipe de deux personnes. Ils devront avoir un intérêt marqué pour le domaine des transports et ses liens avec différents secteurs d'activités;
- Les participants devront respecter le thème du Concours 2010 qui, à l'instar du thème du 45^e Congrès annuel de l'AQTR, est : Création innovation vision. Les candidats devront élaborer sur le thème choisi en expliquant pourquoi et comment notre industrie se doit d'améliorer les transports : que ce soit pour des raisons d'efficacité, de sécurité, d'écologie ou autre.

Critères d'évaluation

L'évaluation des mémoires tiendra compte de plusieurs facteurs :

- L'équilibre général du document : le document devra permettre au lecteur de bien saisir la problématique présentée, de la situer dans un contexte élargi et de percevoir les avantages et inconvénients de l'une ou l'autre des solutions proposées. Celles-ci pourront concerner aussi bien une composante d'un système de transport que l'amélioration des modalités d'intervention des différents intervenants;
- Le pragmatisme des solutions proposées : la planification, la gestion et l'exploitation d'un système de transport constituent un processus complexe et il est important de chercher des moyens pour l'améliorer et l'arrimer à son milieu et au contexte en vigueur. Bien qu'un des objectifs du concours soit la recherche d'idées novatrices, les solutions proposées devront tenir compte de la réalité actuelle et des tendances observables, anticipées ou potentielles;

- L'applicabilité dans le contexte québécois : les candidats qui présenteront des mémoires devront tenir compte de l'applicabilité de leurs recommandations dans le contexte québécois. En effet, il peut arriver que des solutions proposées à une problématique présente à l'étranger, mais également au Québec, aient été développées dans un contexte si différent que cela rende impossible leur transposition en sol québécois. Les participants devront tenir compte de cet élément dans leur mémoire;
- L'approche multidisciplinaire : les participants devront prendre en compte plusieurs aspects des transports, y compris leur environnement socio-économique, ainsi que les considérations géographiques, politiques et stratégiques et les enjeux de nature environnementale. Les mémoires devront présenter les points de vue de leurs auteurs quant à l'interaction qui existe entre le domaine des transports et le milieu;
- Le caractère innovateur : un des objectifs de ce concours de mémoire, destiné aux jeunes professionnels et aux étudiants est d'encourager l'émergence de nouvelles idées. Nous voulions par le biais de concours attirer de jeunes professionnels sans grande expérience et susceptibles de jeter un regard neuf sur les enjeux des transports du XXI^e siècle et de proposer des approches et des concepts novateurs.

Dossier de candidature

- Les mémoires ne devront pas excéder 15 pages, incluant les photos, les diagrammes, les tableaux, etc.;
- Les mémoires devront être rédigés dans un excellent français;
- Un sommaire d'environ 500 mots (1 page) devra accompagner le mémoire;
- Les mémoires devront être transmis en format PDF;
- Les mémoires devront comprendre obligatoirement, dans l'ordre, les éléments suivants : page de titre, résumé d'une page, texte, bibliographie;
- La police de caractère sera Arial, 11 points;
- L'interligne sera simple;
- Les marges seront de 2,5 cm (1 pouce), avec pagination en bas, à droite.

Reconnaissance des gagnants

Premier prix : 1 000 \$
Deuxième prix : 500 \$
Troisième prix : 300 \$

- Les auteurs des mémoires gagnants seront avisés de la décision du jury en mars 2010. Ils seront invités à présenter leur mémoire lors du congrès de l'AQTR qui se tiendra à Québec les 29, 30, et 31 mars 2010;
- L'AQTR assumera les frais d'inscription des gagnants à son congrès;
- Les documents de synthèse des mémoires retenus seront publiés dans la Revue Routes et Transports de l'AQTR;
- Les mémoires soumis au jury pourront faire l'objet d'autres publications.